

N° 2026 - 016

Le Maire de la Commune de Carignan de Bordeaux
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2212-1 et suivants relatifs aux pouvoirs de police du maire ;
Vu le Code de la voirie routière ;
Vu la demande formulée par l'Association des Parents d'Élèves (ACPE) en date du 5 février 2026, sollicitant l'autorisation d'occuper le parvis de l'école élémentaire de Carignan de Bordeaux pour organiser un goûter sous forme de vente ;
Considérant qu'il convient d'encadrer l'occupation temporaire du domaine public afin d'assurer la sécurité des usagers et le bon déroulement de l'activité envisagée

ARRÊTÉ

Article 1 – Autorisation d'occupation

L'association ACPE est autorisée à occuper le parvis de l'école élémentaire de Carignan de Bordeaux, situé 32 chemin du Petit Tourny le vendredi 6 février 2026 à partir de 16h30, afin d'y organiser un goûter sous forme de vente.

Article 2 – Conditions d'occupation

L'association s'engage à :

- respecter les lieux et à ne causer aucune dégradation du domaine public ;
- maintenir la propreté du site et à assurer le nettoyage complet à l'issue de l'événement ;
- garantir la sécurité du public et la libre circulation des piétons ;
- se conformer à toute instruction donnée par les services municipaux ou les forces de l'ordre.

Article 3 – Responsabilité

L'association ACPE demeure seule responsable des dommages matériels ou corporels pouvant survenir du fait de l'occupation du domaine public. Elle devra être couverte par une assurance responsabilité civile, dont une copie sera transmise à la mairie avant l'événement.

Article 4 – Voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire de Carignan de Bordeaux ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois.

Article 5 – Exécution

L'ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Latresne
- Monsieur le Commandant de la Caserne des Pompiers de Bordeaux
- Services techniques de la commune de Carignan de Bordeaux,
- L'intéressée

Fait à Carignan de Bordeaux, Le 5 février 2026

Le Maire,

Thierry GENETAY